

L'assurance sérénité de votre logement

GROUPAMA HABITATION



groupama.fr



Groupama
la vraie vie s'assure ici

POURQUOI CHOISIR GROUPAMA HABITATION ?

Maison ou appartement, résidence principale ou secondaire, locataire ou propriétaire, seul ou en famille... Groupama Habitation s'adapte à toutes les situations.

DES GARANTIES UTILES ET MODULABLES

2 formules classiques au choix :

- **Essentiel**, pour une assurance adaptée aux budgets serrés ;
- **Confort**, pour une assurance complète et personnalisée ;

sans oublier nos **3 solutions spécifiques** en réponse à un besoin précis :

- couvrir un logement en construction,
- protéger un jeune qui vit encore chez ses parents ou un ascendant qui réside en maison de retraite,
- assurer un bien immobilier en location.

LES PLUS DU CONTRAT

- Vous avez le choix entre **plusieurs niveaux de franchises**. Avec la formule Confort, vous pouvez opter pour une franchise à 0 € et vous éviter ainsi un reste à charge en cas de sinistre⁽¹⁾.
- Si votre habitation construite en vieilles pierres ou avec des matériaux d'exception est sinistrée, vous pouvez bénéficier d'une **reconstruction à l'identique**.
- **Votre piscine est garantie automatiquement** avec tous ses éléments⁽²⁾ (motorisation, système de sécurité...) au même titre que votre bien immobilier. Il suffit de nous la déclarer.

COMMENT CHOISIR SON ASSURANCE LOGEMENT ?

- 1 Optez pour une formule qui vous protège des risques** auxquels vous pouvez être particulièrement exposés : dégât des eaux, incendie, vol...
- 2 Complétez avec des options utiles pour vous** : par exemple, objets de valeur si vous possédez bijoux et meubles précieux, côté jardin si vous habitez en maison, ...
- 3 Intéressez-vous de près aux solutions proposées en cas de sinistre** : remboursement à valeur à neuf sans vétusté du contenu de votre logement, envoi d'une entreprise de travaux qualifiée sans avoir à faire l'avance des frais, ...
- 4 Assurez-vous d'être couvert pour les dommages** que vous-même ou votre famille pouvez causer aux autres mais aussi ceux que votre propre habitation pourrait leur causer.

(1) Hors franchises légales et celles imposées au contrat. (2) Seule la couverture de la piscine (type dôme) est en option au contrat.

2 FORMULES AU CHOIX⁽¹⁾, DE L'ESSENTIEL AU TOUT COMPRIS

L'assurance habitation est un contrat multi-garanties qui protège votre logement et son contenu (meubles...), des conséquences d'un sinistre dont vous êtes responsable ou victime.

	Formule Essentiel	Formule Confort
LES GARANTIES INDISPENSABLES		
Responsabilités civiles pour vous et votre famille	☑	☑
Villégiature (location de vacances)	☑	☑
Frais et pertes annexes (après sinistre, prise en charge des frais de relogement, d'entrepôt du mobilier...)	☑	☑
Assistance habitation [voir page "À vos côtés au quotidien"]	☑	☑
Assistance vie quotidienne		☑
Tous risques immobiliers "spécial propriétaire"		☑
LES GARANTIES POUR COUVRIR LES DOMMAGES AUX BIENS		
Catastrophes naturelles et technologiques (selon décret prévu par l'État)	☑	☑
Événements climatiques	☑	☑
Incendie ; Dégâts des eaux ; Attentats et Actes de terrorisme	☑	☑
Dommages d'effraction (aux portes d'entrée et fenêtres)	☑	☑
Vol	OPTION	☑
Bris de glaces sur bâtiments (logement, dépendance...)	OPTION	☑
Dommages électriques au bâtiment et au contenu	OPTION	☑
Bris de glaces sur mobilier		☑
Contenu des congélateurs		☑
Vandalisme		OPTION
Rééquipement à neuf		OPTION
Canalisations enterrées & pertes d'eau	OPTION	OPTION
Côté jardin (chute d'arbre, détérioration...)	OPTION	OPTION
Objets de valeur (dommages aux collections, bijoux...)	OPTION 3 283 € ⁽²⁾	OPTION 76 125 € ⁽²⁾
DES GARANTIES COMPLÉMENTAIRES		
Appareils nomades		OPTION
Matériels de sport et instruments de musique avec 2 niveaux de prise en charge au choix :		OPTION 5 473 € ou 10 946 € ⁽²⁾
Assurance scolaire	OPTION	OPTION
Responsabilités civiles dédiées (chiens dangereux, assistantes maternelles...)	OPTION	OPTION

Voir encadré "Les garanties en clair" ci-contre.

(1) Disponibilité et contenu de l'offre variables selon les Caisses régionales. (2) Valeur au 1^{er} avril 2020 sur la base de l'indice FFB : 9951.

ET AUSSI... NOS FORMULES SPÉCIFIQUES



- **La formule Minimale** protège votre logement en construction, les bâtiments inoccupés ou les dépendances isolées en limitant les garanties à ce qui est indispensable : responsabilité civile immeuble, incendie, attentat, catastrophes naturelles et événements climatiques...
- **La formule Responsabilité civile seule "vie privée"** s'adresse aux personnes hébergées chez un ami ou un proche, ou qui vivent en maison de retraite. Elle vous protège si vous êtes responsable d'un dommage vis-à-vis d'une autre personne et/ou de ses biens.
- **La formule Bailleur** réservée au propriétaire qui met en location un logement non meublé. Elle couvre les sinistres tels que l'incendie, le dommage électrique immobilier, le dégât des eaux, le bris de glaces. En revanche, pour les logements loués en meublé, il est plus prudent d'opter pour les formules Essentiel ou Confort.

LES GARANTIES EN CLAIR...

Assistance vie quotidienne : organise la mise en oeuvre des prestations telles que le soutien scolaire à domicile, l'aide aux démarches administratives dans le cadre d'un déménagement, la mise en relation avec des entreprises de travaux partenaires...⁽¹⁾

Tous risques immobiliers "spécial propriétaire" : couvre, par exemple, les dégâts causés à votre portail enfoncé par une voiture non identifiée, à votre clôture endommagée par un animal sauvage...

Vandalisme : permet la prise en charge des frais de remise en état en cas de dégradations (tags, graffitis...) faites par un inconnu à votre habitation.

Rééquipement à neuf : permet le remboursement⁽²⁾ des biens sinistrés sans application de vétusté sur le mobilier sans limite d'âge, les appareils électriques/électroniques jusqu'à 10 ans ainsi que le matériel informatique et bureautique dans la limite de 5 ans.

Appareils nomades : permet la réparation, le remplacement ou l'indemnisation de vos appareils électroniques portables sinistrés (téléphones, ordinateurs, appareils photo...) en cas notamment de vol⁽³⁾, d'immersion involontaire, de casse accidentelle et d'utilisation frauduleuse. C'est une garantie en tous lieux et qui assure automatiquement vos futurs achats sans nécessité de les déclarer.

Responsabilités civiles dédiées : permet la prise en charge des dommages que vous pouvez causer aux autres, si vous pratiquez certaines activités telles que assistante maternelle agréée, gardien d'animaux, tourisme rural...

(1) Le coût de la réalisation de la prestation elle-même reste à votre charge. Les prestations visées sont définies aux conditions générales. (2) Hors franchise éventuelle prévue au contrat. (3) Le dépôt de plainte auprès des autorités de police ou de gendarmerie est nécessaire pour apporter la preuve.

À VOS CÔTÉS AU QUOTIDIEN

◉ AVEC L'ASSISTANCE HABITATION, NOUS FAISONS PLUS QUE VOUS REMBOURSER

Votre logement est devenu inhabitable à la suite d'un évènement particulier (tempête, inondation, incendie...)? Nous nous chargeons de vous reloger rapidement, de vous accompagner pour certaines de vos démarches et de trouver ensemble des solutions d'urgence adaptées à la situation.

Pour la reconstruction et la remise en état, vous pouvez éviter toute avance de frais en choisissant notre réseau d'entreprises et d'artisans locaux. Sélectionnés pour la qualité et le sérieux de leur travail, ils réalisent les travaux selon les dernières normes techniques.

Pour les sinistres plus "classiques" (fuite d'eau, tentative d'effraction sans vol...), nous organisons le dépannage d'urgence. Ensuite, vous avez le choix des modalités d'indemnisation. Il existe l'indemnisation de gré à gré : par exemple, si vous êtes bricoleur, nous évaluons ensemble le montant des réparations et nous vous indemnisons directement, tout simplement.

Victime d'un vol ? Nous nous occupons de sécuriser votre logement devenu vulnérable.

◉ UN CONTENU ET DES SERVICES ACCESSIBLES 24H/24 ET 7J/7

L'espace client sécurisé sur groupama.fr⁽¹⁾ : pour consulter vos contrats, télécharger vos documents d'assurance (attestations, conditions personnelles...), suivre vos sinistres, payer vos cotisations, mettre à jour vos informations personnelles...

L'application mobile "Groupama et moi" : pour suivre un sinistre, joindre les numéros d'urgence (pompiers, police...) et l'assistance Groupama.

L'espace conseils sur groupama.fr : pour rester informé grâce à des articles de fond et des conseils pratiques sur des questions d'assurance.

EN COMPLÉMENT DE VOTRE ASSURANCE HABITATION, PENSEZ À :

◉ Protéger vos proches et vos biens 24h/24, 7j/7 avec un dispositif de télésurveillance

Afin de limiter les risques d'intrusion, d'agression, d'incendie ou de coupure électrique, optez pour un dispositif⁽¹⁾ adapté à votre mode de vie et à la configuration de votre logement.

◉ Faire respecter vos droits grâce à la protection juridique

En cas de litige ou de conflit avéré dans votre vie privée (mauvaise foi d'un propriétaire, voiture mal réparée par un garagiste...) ou en tant que salarié (licenciement abusif...) les experts juridiques de Groupama sont là pour vous informer sur vos droits, trouver une solution amiable et intervenir en justice si l'affaire le nécessite.

Pour en savoir plus sur ces offres, consultez groupama.fr ou rapprochez-vous de votre conseiller agence.

(1) Fonctionnalités disponibles variables selon les formules souscrites et les caisses régionales.

QUELS QUE SOIENT VOS BESOINS, GROUPAMA VOUS ACCOMPAGNE

- **Pour vous et vos proches :** complémentaire santé, solutions de prévoyance, services à la personne, téléassistance, protection juridique
- **Pour vos biens :** assurance auto, assurance habitation, télésurveillance
- **Pour vos finances :** assurance vie, épargne retraite, PEA, compte-titres...

ZOOM SUR... VOS PROJETS : AUTO, TRAVAUX, ÉQUIPEMENTS



Pour bénéficier d'une étude de financement⁽¹⁾ gratuite et sans engagement de votre part : contactez votre conseiller Groupama.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

DES QUESTIONS, UN CONSEIL ?

Connectez-vous sur groupama.fr/contact et cliquez sur l'une de ces 3 solutions :



Appeler un conseiller



Se faire rappeler



Envoyer un mail

(1) Prêt personnel, après accord d'Orange Bank et délai de rétractation de 14 jours.

Pour les conditions et limites des garanties et des services présentés dans ce document, se reporter au contrat ou voir auprès de votre conseiller Groupama.

[Nom de la caisse] (ex : Groupama d'Oc) Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles + la **dénomination sociale statutaire + adresse du siège social + n° SIREN + la mention RCS + la ville d'immatriculation au RCS.**

Société Française de Protection Juridique - SA au capital de 2 216 500 € - 8-10, rue d'Astorg - 75008 PARIS - 321 776 775 RCS PARIS.

Ces entreprises sont régies par le Code des assurances.

France Maintenance Bâtiment (FMB) - 126, rue de la Piazza - 93160 NOISY LE GRAND - SAS au capital de 153 000 € - RCS Bobigny 327 337 168.

Cofintex 6 SA - Société anonyme au capital de 10 980 151 €. Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris - RCS PARIS 410 620 660. La société COFINTEX 6 SA est titulaire de l'autorisation d'exercer N° AUT-094-2113-03-02-20140370598, délivrée par le C.N.A.P.S. N° de TVA intracommunautaire FR16410620660. Conformément au Code de la sécurité intérieure, l'autorisation d'exercer ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

[nom de la caisse] dont les coordonnées figurent ci-contre **est autorisée, en qualité de mandataire exclusif en opérations de banque et en services de paiement d'Orange Bank**, immatriculée à l'ORIAS sous le numéro **XXX**, à commercialiser ses produits et services bancaires.

***Orange Bank, SA au capital de 855 775 712 € - 67 rue Robespierre 93107 Montreuil Cedex 572 043 800 RCS Bobigny - immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 006 369 - www.gbanque.com.**

Document et visuels non contractuels - Réf. COM 09/2020 MAC. Photos : © wavebreakmedia, J. Frog, g-stockstudio, Rido, Photographee.eu, jannoon028, G. Rudy / Shutterstock. Création : agence-upco.com.

Groupama participe à la protection de l'environnement en sélectionnant un imprimeur référencé "Imprim'Vert" ainsi que des papiers issus de forêts gérées durablement. **Le nom et l'adresse (et éventuellement le logo) de l'imprimeur répondant à ces critères sont à renseigner ici par la Caisse régionale.**

